#### ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois

se paient d'avance.

LOT ET DEPARTEMENTS LIMITROPHES Trois mois..... 5 fr. Six mois ..... 9 fr. Uu an ...... 16 fr.

AUTRES DEPARTEMENTS

Trois mois 6 fr., Six mois 41 fr. Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mercredi et Samedi

BEUTEREZATUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont recues au Bureau du Journal du Loi

se paient d'avance

Annonces..... 25 c. la lign Réclames..... 50 c. -

M. Havas , rue J .- J. Rousseau, 3

MM. Lassite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris de rece-voir les annonces pour le Journal du Lot

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un résbonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Le Journal du Lot est désigné pour les annonces administratives de l'arrondissement de Cahors, — pour les annonces judiciaires et administratives de l'arrondissement de Figeac, — et, par extrait, pour les annonces judiciaires et administratives de l'arrondissement de Gourdon.

#### Bourse de Paris.

senatours, des	Rte 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0	
Du 22 novem.	71 85	102 »»	
Du 23	71 60	101 23	
Du 24	71 57	100 75	

#### PRIMES A NOS ABUNNÉS

Galerie historique de la Révolution française (1789-1793). — Album de 50 portraits en pied des personnages les plus remarquables de cette grande époque, accompagnés de 50 Notices historiques et biographiques; d'une Introduction résumant les grandes phases de la Révolution. 1 BEAU VO-LUME DEBIBLIOTHEQUE ET DE SALON Grand in-40 jésus, richement relié, doré sur tranches 16

(Complément de l'Histoire de la Révolution française par A. Thiers).

Album de la Galerie de Rubens, composé des 25 tableaux du Musée du Louvre et du portrait authentique de Rubens. 1 volume grand in-folio de 

#### Cahors, le 24 Novembre 1869

## Elections de Paris

Paris, 22 novemb., 9 h. du s. Ont été élus députés à Paris : Dans la 1re circonscription, M. Henri Roche

Dans la 3º, M. Crémieux, avocat. Dans la 8e, M. Emmanuel Arago, avocat. Dans ls 4e, il y a ballotage entre M. Glais-Bizoin, ancien député, et M. Allou, avocat.

## Paris en interdit

On dit : Paris est le cœur de la France. Cela n'est point. Paris est en fait la tête, caput; mais il y a bonnes raisons pour qu'elle le soit en droit : la tête est le siége du cerveau, et le cerveau de la France est malade.

Les révolutions faites par le peuple de Paris sont innombrables, recueillez vos souvenirs, et suivez les faits et les dates marquées à l'encre rouge dans l'Histoire Française : la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789; l'envahissement du Palais de Versailles, dans les journées des 5 et 6 octobre; l'envahisse-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT dy 24 novembre 1869. (No 54)

LE

Roman historique, PAR TURPIN DE SANSAY

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE IV

Enterrée vivante.

(Suite)

Mais, la théorie du métier était plus facile que

Les épouvanteurs de huguenots furent pourchassés, décimés, et, un soir, Attin comptant sa bande, trouva que, de quarante hommes, elle se trouvait réduite à six.

L'ancien valet se trouvait en ce moment dans un hameau de la Champagne, où la faim l'avait pourchassé avec ses loups-cerviers.

Reproduction autorisée en vertu du Traité avec la Société des gens de Lettres.

ment des Tuileries dans les journées du 20 juin et du 10 août 1792; les révolutions occasionnées par l'action des clubs et des masses populaires, desquelles sortent l'abolition de la royauté et la proclamation de la république, le supplice du roi, la mort des Girondins au 31 mai 1793, la chûte des décemvirs au Songez donc à vos labeurs, à vos grivations neuf thermidor, etc., etc., etc... jusqu'aux révolutions de juillet 1830 et du 24 février 1848!!! nous pourrions compter au moins cent révolutions en 80 ans! — Tous cataclysmes dont la France a été la victime pas-

Paris est un enfant terrible! un insensé!un monstre furieux! Etait-elle aussi coupable, cette ville dont le maître s'écriait : Je voudrais que Rome n'eût qu'une seule tête pour la couper d'un seul coup!... Autre temps, autres gouvernants! Sans doute, mais je doute que les gouvernés de Rome, parvenus au pouvoir suprême, s'appelassent-ils Marius ou Sylla, eussent commis plus d'horreurs que nos septembristes, nos thermidoriens et nos vaincus de juin!..... Pauvre humanité! Convenons au moins que pour administrer une telle Babylone, il faut un rude tempérament philosophi-

Il faut pourtant remédier à un tel état de choses. Paris doit être mis hors la règle com-

Le gouvernement avait senti depuis longtemps la nécessité de déclasser Paris. La capitale d'un grand empire doit être mise en le suffrage universel est un rebelle s'il n'est dehors du droit commun : elle est le siège du un ignorant! Et l'habitant de la grande cité, gouvernement; elle est le marché de l'Etat, le salon de compagnie où les hommes officiels reçoivent les étrangers, etc... Aussi Paris ne nomme point ses édiles: il n'a point de maire. Le gouvernement a raison de ne pas vouloir à côté de lui une autorité capable de faire contrepoids à la sienne.

En raison des élections nouvelles, nous le demandons autant pour la dignité de la nation que pour le plus grand intérêt du peuple français, Paris doit être déchu du droit d'élire des députés au Corps législatif. Paris est composé d'hommes de sang mêlé : il est surtout peuplé d'hommes enrichis par de brusques changements de fortune, hostiles par caprice à tout régime établi, d'aventuriers importés, ingrats par essence, avides par métier; d'hommes honteux de leur misère, vi-

veurs nécessiteux, soldats-nés de l'émeute Y a-t-il un lendemain sûr avec une population coupable de tant de versatilité, d'in-

Laissant ses six hommes causer à quelque distance, et se plaindre amèrement, entre eux, d'un métier qui ne raportait que des horions, - Attin s'assit sur le seuil d'une chaumière et se prit à

réfléchir amèrement. Au bout de quelques instants, une idée infernale avait germé dans le cerveau du rusé coquin, et peu de jours après, les voleurs, déguisés en moines provinciaux, allaient quêtant dans les

couvents et les abbayes. Dans cet ordre de choses, seul, un monastère

excitait surtout la cupudité de Attin. C'était l'abbaye de Montmartre, qu'il savait

être fort riche. Il résolut donc d'en dilapider les trésors.

Pour faciliter la résolution de son plan, Attin pénétra la nuit, par escalade, dans les jardins de cette abbaye, et observa de quelle manière il pourrait tenter un coup de main définitif.

Ses compagnons étaienten dehors de l'enceinte. Déjà, après avoir rampé dans l'ombre, le valet du duc d'Anjou allait gagner l'aile principale du cloître, lorsque, au détour d'une allée, une lumière frappe sa vue.

Il regarda, et, accoudée à une fenêtre, derrière des barreaux énormes, aperçut une jeune femme, qu'il ne tarda pas à reconnaître.

sa croisée pour respirer l'air frais de la nuit. Sans poursuivre davantage ses recherches, Attin retourna vers sa bande.

C'était Marthe, que l'insomnie avait fait ouvrir

Son visage était rayonnant. - Compagnons, leur dit-il, le ciel protége no-

consequences que la folie seul explique. Soyez riche, vous êtes voué à l'elécration et l'on vous dépouillera; soyez en même temps honnête citoyen, citoyen éclairé, vous n'en serez pas moins en butte à l'envie d au mépris, et l'on ne vous dépouillera pas moins. quotidiennes, et songez à l'avenir de vos en-

cipes qui conduisent un Rochefort à la tribune, il est une institution qui doit les primer toutes : le tir! chaque citoyen doit êre soldat et faire la garde de sa demeure : il doit avoir droit de vie et de mort sur les brigands. Il y a cette différence entre ceux-ci et les sauvages, c'est que, dans l'état de barbarie, le sauvage vole et tue poussé par des instincts irrésistibles ; tandis que nos sauvages civilisés commettent leurs crimes avec connaissance de cause, en pleine intelligence du juste et de l'injuste, avec les lumières qu'ils ont reçues d'un état social où les mœurs ont dû être policées, améliorées, adoucies?

Comment! les populations de nos campagnes donnent presque unanimement leurs suffrages à des candidats conservateurs, à des hommes d'ordre, de concorde et de paix, sachant bien qu'avec l'arme du scrutin, toutes améliorations doivent être successivement amenées par un progrès raisonnable, comprenant bien que tout sujet qui sinsurge contre enflé d'orgueil et plus avancé en logique, donne sa confiance à des hommes qui, après après avoir prêté serment d'obéissance à la Constitution et de fidélité au souverain que la France s'est choisie, veulent remplir un mandat d'opposition irréconciliable et subversive - Gouvernez donc un pays où de pareilles doctrines sont publiées, où de tels hommes peuvent jouir d'une telle liberté, afficher une telle audace, où la population tout entière sanctionne de telles monstruosités.

Ville d'enfants gâtés et turbulents! ingrats! vous à qui la province est sacrifiée et pour qui elle souffre, c'est vous qui vous plaignez? La province, un jour, a acclamé la Constitution Impériale que vous lui avez offerte; à cette heure, elle veut la défendre et vous voulez l'anéantir? quel caprice nouveau! la démocratie pure! Lycurgue que l'on blâmait d'admettre des contrepoids dans sa république, tandis qu'il eut dû pro-

m'étonne, fit le plus vieux de la bande.

- Vous allez tous être riches, et moi, je vais

réaliser le rêve que je poursuis depuis si long-

un coup de la Providence, qui veut qu'elle ne

près d'un château en ruines, qui se trouvait en

mitoyenneté avec l'abbaye, et leur donna ses ins-

- Quand j'aurai escaladé le couvent, leur dit-

il, vous vous embusquerez derrière ce mur d'en-

ceinte que vous distinguez, là, devant vous... en

observant principalement la porte des jardins, qui

- Combien de temps faudra-il attendre? de-

- Jusqu'à ce que les flammes s'élèvent dans

manda le sbire qui semblait être le lieutenant de

- Ah! ah! il s'agit d'un incendie! brave!

ront, dans l'abbaye, une perturbation générale...

Les femmes chercheront à fuir au plus vite, et,

celles qui habitent l'aile gauche des jardins passe-

- Ce qui veut dire que nous devrons nous en

ront sûrement par cette porte...

- Selon toute probabilité, les flammes porte-

La nuit venue, Attin rassembla ses satellites

tombe d'en haut!

Et il ajouta à part :

meure que de ma main!

donne sur la campagne...

temps !...

tructions.

l'ancien valet.

clamer la démocratie pure, disait : commence par l'établir dans ta maison. vous, sinon des barricades!

La France, — car vous n'êtes pas la France, — est lasse de votre omnipotence. Si, quelque jour, — fasse le ciel que cela n'arrive jamais! — il arrivait que le chef de l'Etat put vous renier comme un fils ingrat nul ne saurait dire qu'il n'a point usé d'un droit, garanti dans une constitution jurée par vous, et que vous n'avez point mérité un châtiment exemplaire; mais s'il hésitait à punir votre perfidie, la France vous reniera, comme un père malheureux renie sa fille coupable. Une sainte ligue de toutes les cités du territoire, fera ce que n'ont pu faire jusqu'à ce jour l'enthousiasme des Vendéens, des Marseillais et des martyrs de la Gironde : elle vous déclarera indignes, et vos murs seront renverses sans qu'il en reste pierre

sur pierre. Homme de province, je fus républicain : républicain sincère et loyal, je me suis incliné devant la volonté populaire exprimée le Dix décembre par huit millions de suffrages, plus tard confirmé 'par dix millions de suffrages; mais aujourd'hui je suis autoritaire, et je déclare solennellement, - la hâche de Bancel dût-elle s'appesantir sur ma tête. — dussé-je être renégat à l'amour de ce qu'on nomme la Patrie, je vous le déclare à tous, Parisiens frondeurs, Français egers, députés bayards! Je veux être suiet d'Abdul-Azis... Prussien! - si Paris n'est mis en interdit. — Mis en interdit! dis-je; et par là j'entends que le Chef de l'Etat doit fixer successivement sa résidence dans chacune des principales cités de la France, que le vide doit se faire autour de votre sol neutralisé, et que vous devez mourir de consomption, sinon dans la rage et le désespoir!

— Vous aurez encore le pain et le sel; mais vous n'anrez plus le siége de l'autorité suprême, des palais pour abriter vos magistrats et vos pauvres, vos beaux jardins, où vos enfants respirent la vie, vos belles fontaines, où coulent des eaux plus pures que celles du ciel, vos voitures bruyantes et vos spectacles gratuits, - vos salles publiques où l'on vomit des injures et des hérésies?

UN ÉLECTEUR PROVINCIAL. Le Secrétaire de la rédaction : L. Laytou.

tre robe d'emprunt... une bonne aubaine nous - Précisément ; et, une fois en votre pouvoir gardez-vous de les laisser échapper... - Ce sera - Vrai, le ciel est pour nous? eh! bien, ça bien le diable si Marthe ne se trouve point parmi

elles ! conclut l'odieux valet à part lui. - Mais, pardon, commandant, hasarda un des voleurs, je ne vois encore que des femmes poindre à l'horizon !... et le trésor ? la bonne aubaine dont vous nous annonciez tout à l'heure la bien-- Enfin! je tiens donc cette femme!... C'est

> - Vous devez avoir assez de confiance en moi votre chef, il me semble, pour admettre que je ne laisserai rien perdre des bijoux et de la monnaie que je trouverai sur mon passage!... En tous cas l'une des femmes dont vous vous emparerez rapportera à elle seule une rancon qui vous fera aussi riches que des nababs.

Ce qui fut dit, fut fait. Quelques instants après cet exorde, l'incendie

éclatait... Seulement, le résultat ne se réalisa point tel que l'attendait l'ancien valet du duc d'Anjou.

Marthe, on l'a vu, lut sauvée par Marie Touchet, et, comme récompense de son audaciouse tentative, Attin, fait prisonnier fut conduit entre deux soldats, au grand Châtelet.

Chemin faisant, l'astuci ux bandit reconnut, dans un des soldats qui l'accompagnait, l'un des coupeurs-de-bourse avec lesquels il avait accompli jadis plus d'une entreprise nocture.

C'était celui qui, l'arquebuse au bras, marchait à sa droite.

- Bibros ? fit l'ex-valet à mi-voix.

Le soldats tourna la tête.

Si peremptoire qu'elle soit, la note par laquelle le Journalofficiel dément les bruits Vous n'êtes capables de rien édifier chez de changements ministériels accrédités depuis plusieurs jours, n'est point acceptée sans contestation dans le monde de la politique et des affaires.

Il est possible, en effet, que le cabinet se présente à l'ouverture des Chambres et soutienne la lutte à laquelle l'opposition le con-actuels, un droit en meme temps qu'un devoir. Mais il reste certain qu'un vote hostile de la Chambre rendrait indispensable une modification dans les conseils de la couronne. Par conséquent, une simple question d'almanach sépare les nouvellistes du Journal officiel. Ce qui est vrai aujourd'hui peut ne plus l'être demain, et réciproquement.

Dans tous les cas, nous tenons à constater une chose : c'est que l'opinion publique à Paris, se prononce énergiquement pour la politique de conservation et d'ordre. Quelque soit le futur ministère, à peine de discrédit immédiat, il devra, tout en ne sacrifiant pas la liberté, tenir la main au respect des lois et au rétablissement de la tranquillité publique.

LAFFITE.

Les journaux publient une nouvelle lettre de M Ledru-Rollin qui, nous le croyons, est appelée à produire une légitime sensation. L'ancien membre du gouvernement provisoire y expose les motifs de son désistement.

« Avant la visité du jeune Rochefort, j'hésitais, dit l'ancien ministre de février: après sa visite, mon hésitation a cessé complétet ment. Je veux la liberté, mais non à touprix. Je la veux vêtue de blanc, mais non vêtue de pourpre. »

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher de cette lettre, si caractéristique à tous égards, une autre lettre non moins remarquable, adressée par M. Emile Ollivier à un électeur de la 3º circonscription de la Seine. Le député du Var recommande aux électeurs parisiens M. Pouyer-Quertier, avec lequel il a plus d'un dissentiment, mais qu'il faut préférer. dit-il, aux tribuns poussifs qui, de Lon-dres ou p'ailleurs, nous fatiguent deleurs pauvres déclamations. »

M. Emile Ollivier continue ainsi:

« Il n'y a qu'un moyen de vaincre le parti qui veut la révolution, dût-elle nous coûter la

- Attin ! . . . conclut le prisonnier, en faisant un signe d'intelligence.

- Satan m'enporte si je t'aurais deviné sous ce froc! riposta Bibros sur le même ton de voix. - Cent écus pour toi si je m'échappe !

- Diable ! c'est difficile...

- Je te croyais plus intelligent que ça Bibros!... Deux cents écus, alors. - Mais, je risque ma peau...

- Trois cents, alors ! - Gredin, tu me tentes !...

- Demain soir, à la taverne du Grand-Jupin,

rue de l'Homme-armé!

— Ta parole de filou? - Non! ma parole de gentilhomme!

- C'est maigre! enfin; attention...ne bouge pas!

Par un geste prompt et saccadé, Bibros brisa les cordes qui attachaient, derrière le dos, le mains du prisonnier.

- Maintenant, dit-il, patience jusqu'à la ru des Filles-Dieu! L'escorte continua silencieusement sa route

dans l'ombre de la nuit. A la rue indiquée par Bibros, se trouvait un bouge mal famé, à la porte duquel s'arrêtèrent le

prisonnier et ses gardiens. - Camarade, dit Bibros à son compagnon de service, le malfaiteur offre à boire ! . . . acceptons-

nous?... - Tout de même, répondit le soldat; j'ai

l'onglée, les dents me claquent... Bibros, qui connaissait le patron du bouge,

berté : c'est de se rallier à ceux qui veulent a liberté sans la révolution.... « On les hue, dit-il trivialement, autant qu'on m'a huée; seulement, mon impopularité est un châtiment que l'avenir aggravera. »

Ils ont beau aujourd'hui devenir modestes, doux, pacifiques, sous prétexte que le gouvernement qu'ils provoquent depuis plusieurs mois veut une journée : la responsabilité des violences devant lesquelles ils reculent remonte jusqu'à eux, ce sont eux qui les ont déchaînees. Et quoi qu'ils fassent, les voilà devenus aussi impuissants à servir la liberté qu'à servir la révolution.

La lettre de M. Emile Ollivier se termine et se résume dans ce conseil aux hommes de sage liberté et de progrès judicieux : « Luttez toujours, il ne faut jamais courber la tête devant les démagogues; mieux vaut succom-

Mieux vaut encore triompher, et faire triompher le bon sens, la vérité, la justice. Nous aimons à voir M. Emile Ollivier, lui aussi, combattre ces trois forces, qui ont contre elles la violence et l'erreur, sans compter d'impatientes ambitions et des convoitises insensées?

L. Laytou.

## Nouvelles du Jour

- Un décret que nous lisons ce matin dans le Journal officiel et auquel tout le monde applaudirs, nomme M. de Lesseps grand croix de la Légion d'honneur. Ce décret est motivé par les « services excertion moteur du percement de l'isthme de Suez, a rendus en menant à bonne fin cette œuvre grandiose,

-Le Journal officiel après avoir publié ce décret, signale une dépêche d'Ismailia, portant que l'Impératrice est arrivée à Suez, le 20 novembre à onze heures du matin. Il ajoute :

L'Impératrice est arrivée à Suez le 20 novembre, à 11 heures du matin. Le canal a été parcouru d'un bout à l'autre sans encombre; l'Aigle a mouillé dans la mer rouge, après une splendide traversée. Ainsi se trouvent réalisées les espérances qu'avait fait naître la grande entreprise de la jonction des deux mers,

-Le nombre des prélats investis du droit de siéger, en vertu d'une invitation personnelle du Saint-Père, atteint 999. Mais, dans ce nombre, figure une certaine quantité de prélats in partibus infidelium, ce qui réduit les prélats ayant charges d'âmes au chiffre de 766, dont 135 archevêques et 631 évêques.

Le tiers environ de ces dignitaires de l'Église appartient à l'Italie; 93 évêques appartiennent à la France et aux colonies françaises ; 62 à l'Espagne et à ses établissements d'outremer ; 27 au Portugal.

Les archevêques et les évêques de l'Amérique espagnole du sud sont au nombre de 81.

Les races germaniques sont représentées, en face des races latines, par 22 évêques allemands, 32 autrichiens, 5 hollandais, 6 belges et 5 suisses.

Les Etats-Unis enverront 55 représentants de l'Eglise catholique, ce qui, avec les 69 prélats anglais (métropoles et colonies) portera à 124 le chiffre représentatif de la race anglo-saxonne.

La Russie, la Grèce et l'Orient auront 32 sièges au Concile.

n'eut pas de difficulté à se faire ouvrir la porte et servir à boire, malgré l'heure avancée de la nuit. Pendant que les gobelets se remplissaient, une conversation muette s'établit entre Attin et Bibros, - qui simulait aider à boire son prisonnier, dont

les mains paraissaient toujours liées. Soudain, un bruit sec retentit sur le parquet, et Bibros désigna de l'œil à Attin un endroit du carreau de terre battue.

A la lueur de la lampe fumeuse, l'ancien valet apercut un poignard que venait de laisser tomber, en sortant, le maître du bouge, - averti par

Par un mouvement rapide comme l'éclair, Attin se débarrassa de ses cordes, s'empara du poignard et le plongea dans la gorge du second soldal, qui tomba mort, sans pousser un cri.

- En route ! fit Bibros, en ouvrant une porte située au fond du bouge; ce corridor aboutit à la rue Saint-Denis !... A demain soir, n'est-ce pas,

à la taverne du Grand-Jupin?...

— C'est convenu! fit Attin en s'éclipsant. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que le valet manqua à sa promesse, et que Bibros fut puni d'une année de fers pour avoir laissé échapper son prisonnier.

Une heure après sa fuite du bouge de la rue des Filles-Dieu, Attin était de retour au milieu de ses acolytes, et, le lendemain, vêtu du costume d'ouvrier maçon, et mêlé parmi les gens qui réparaient les dégats de l'incendie, il furetait dans les galeries de l'abbaye de Montmartre.

C'est en vain qu'il s'orienta, - d'après la situation topographique de la croisée où il avait

Telle est la stattique de cette majestueuse assemblée composée de tous les principaux pasteurs catholiques de l'univers.

Pour extrait : A. Laytou.

#### Revue Financière.

Le marché a été assez agité cette semaine. D'après les dispositions des spéculateurs après la liquidation de quinzaine, on pouvait croire à une reprise. Mais au dernier moment la nouvelle de la démission du ministère Menabrea a fait fléchir l'italien et avec lui l'ensemble du marché. La semaine dans laquelle nous allons entrer va subir le contre-coup des félections partielles et l'ouverture des Chambres coincidera avec la liquidation; de sorte qu'il est difficile aujourd'hui de dire dans quelles conditions se dénoueront les opérations du mois. Le bilan de la Banque indique toujours la même inertie des capitanx. L'encaisse a augmenté de 7 millions.

Le 3% qui restait 71.60 a fait 71.87 1/2 au plus haut 71.55 au plus bas et reste à 71.65, en baisse de 5 fr.; l'Italien a varié de 53.70 à 53,05 et reste à 53.15 avec 42 1 2 de baisse.

La banque fait 27.50. A l'exception du Suez et du Mobilier français, il y a eu peu de variations sur les autres valeurs : Le Suez perd 40 fr. à 370; les délégations 60 fr. à 280; le comptoir 15 fr. à 685 et le foncier 7.50 à 1647.50. Le mobilier a 11.25 à 1572.50; les Lombards 6.25 à 502.50. Les chemins français sont aussi en voie de reprise. Leurs recettes présentent pour cette semaine, les résultats suivants, comparativement à ceux de la période correspondante de 1868.

L'Odéans, a un excédant de 66.616 fr.; le Nord de 58,219 fr.; l'Est de 56,597 fr.; l'Ouest, de 32,789 fr. et le Midi, de 20,571 francs.

Les Charentes sont en progrès de 7,370 fr.

Le Câble français est côté 405. Les Villes nouvelles 366. les tabacs Italiens, 430.

## Bulletin Agricole

Qu'est-ce qui passe encore par la tête des Parisiens ? Voilà que le carreau de la halle est envahi par des aigresins qui sont tantôt la hausse tantôt la baisse sans autre raison que l'agiotage. On ne saurait expliquer différemment, en effet, la rétrogradation exagérée des cours à Paris. Est-ce que la situation a changé? La gerbe s'est-elle multipliée dans la grange, le grain dans l'épi et sous le sséau du batteur? Non. Les choses sont ce qu'elles étaient, il y a trois semaines. Par conséquent, pas de perturbation de mercuriales. Quant à la « balançoire » qui consiste à dire que le fermier se dépêche de vendre pour payer son terme de bail, on en rit toujours dans les campagnes. Si seulement les habitués de la Bourse au blé, puis ceux de la Bonrse aux écus, et même ceux de la Bourse aux élections, n'étaient pas plus en peine que nos cultivateurs de faire honneur à leurs promesses !...

Donc, persistance de la baisse, tant à

aperçu Marthe, il trouva la cellule vide et délabrée par les flammes; mais, ayant changé de corps de bâtiments pour rejoindre la galerie aboutissant au jardin, il vit tout à coup passer Marie Touchet. C'était l'heure où l'ex-savorite venait d'être mandée par Raoul dans l'appartement de l'abbes-

Attin reconnut celle que, tant de fois, il avait rencontrée au Louvre, du temps où elle était la favorite du roi.

- Tiens, tiens, tiens, se dit-il; à ce qu'il paraît, il n'y aurait donc pas que des religieuses dans cetts aile de l'abbaye ! . . .

Et, sans plus tarder, le misérable se mit à regarder à travers les serrures... Enfin, il découvrit celle qu'il cherchait. Il entra précipitament dans la chambre de

Marie Touchet. A son aspect, Marthe poussa un cri sans cependant reconnaître l'homme de la tour de Nesle. - Silence !... murmura Attin, en plaçant un doigt sur sa bouche, je viens vous sauver 1...

- Oui l et si, dans quelques minutes, vous n'êtes hors de cette maison, vous serez jetée dans un in-pace ! . . . (1)

Marthe fit un mouvement de terreur. Puis, doutant de la bonne foi de ce sauveur

inattendu: - Qui donc vous envoie à mon secours ? demanda-t-elle.

(1] Cachot d'où l'on ne sortait jamais vivant.

Paris que dans les départements. Le cours \ moyen, en bon blé marchand de 76 kil. à l'hectolitre, va de 13, 50 à 19,50, selon l'apport sur place. On côte à Paris, en disponible: farines buit marques, 55 fr. les 157 kil; blés mieux tenus que les farines, de 31 50 à 32 (les 120 kil.); seigles, moins demandés qu'il y a huit jours, de 20,25 à 20,50 (les 115 kil.); orges, en bonne situation, de 19, 25 à 19,50 (les 100 kil.); avoines, assez fermes, de 18,50 à 18,75 (les 100 kil.). Le tout sur quai ou

Les avis de l'étranger signalent beaucoup de langueur dans les transactions, avec tendance à la baisse. Sur nos ports, notamment à Marseille, les oscillations de la halle de Paris rendent les affaires difficiles.

De forts arrivages de vins de Bourgogne, du centre, du pidi, ont lieu à Bercy et à l'entrepôt. Bele qualité, ventes fermes, Décidément la campagne ne fera pas audessous des coirs de 1868. Ou voit assez d'acheteurs, sirtout étrangers, dans les pays de production.

Les spiritueux ont une légère reprise en fin de semane. Alcools betteraves 59,50 (l'bect.). Larguedoc 84 à 85. Le marché des Charentis est fermé à l'égard des eaux de-vie, d'auant plus que l'alambic ne réalise pas les pérations des distillateurs.

Il y a asiez de transactions sur les sucres en bourse de Paris, on traite le brut indigène dissonible dans les 61, 50 à 61,75; blanc 10 f. de plus; raffinés de 130 à

Pour la vente du bétail, la semaine a bien fini. Au marché de lundi, 2985 bœufs, 15,592 moutons. Cours moyen des bœufs 1,44, des moutons 1,35. Il n'a pas été amené, le même jour, moins de 4,506 porcs gras qui ont trouvé acheteurs aux prix extrêmes de 1,22 à 1,40 (le kil.) cours moyen 1,36. Ces forts arrivages s'effectuent malgré la pluie aujourd'hui, comme ils avaient lieu malgré la neige, il y a trois semaines.

## Chronique locale.

#### CALENDRIER DU LOT

1	TAG.	Jours.	FÉTES.	FOIRES.
	25	Jeudi	se Catherine.	Bélaye Goujounac Montca- brier Cardaillac Larnagol
9 11 15			s D. sP. d'A. s Léonard	Rocamadour Bretenoux, Montfaucon, Vaillac, Cazals Puybrun.
● N. Lle 3, à 11 h. 45 du soir.  ② P. Qle 11, à 3 5 du matin. ③ P. Lle 19, à 7 27 du matin. ④ D. Qle 26, à 6 24 du soir.				

## AVIS.

Nous rappelons à nos abonnés qui seraient dans l'intention de recevoir le compte-rendu des débats du Corps-législatif, que la session s'ouvrant à la sin du mois courant, leur adhésion doit nous être adressée sans retard. Les souscripteurs recevront en même temps le compterendu de la session extraordinaire de

- Clopinet le bossu, répondit le misérable, à tout hasard.

- Vite! vite! partons! conclut la jeune fille. Attin prit un voile de dentelle noire, qui se trouva sous sa main, le jeta sur la tête de Marthe et sortit avec sa proie.

C'était l'heure où les religieuses assistaient à

Nulle d'entre elles ne s'opposa à leur passage, Ils gagnèrent les jardins, puis la campagne, et là, Marthe, ayant été garrottée et baillonnée, un cavalier l'emporta à la mâsure de Saint-Denis, où nous avons vu Clopinet s'emparer du cheval de

- Enfin, je tiens ma donzelle!... Et maintenant, il s'agit de lui faire rapporter son pesant d'or !... se dit l'audacieux valet en jetant loin de lui son froc de religieux.

Attin, on se rappelle, avait ainsi parlé à ses compagnons de rapine :

- La femme dont nous nous emparerons, rapportera une rançon qui vous fera riches comme des nababs.

Cette phrase prouvait que l'intriguant avait une idée diabolique, et il ne tarda pas à la mettre à

- Tu vas aller au Louvre, dit-il à son lieute-

- Au Louvre! exclama ce dernier, stupéfait d'un pareil langage. Eh! satanas! quoi chercher dans cet antre royal !

- Porter ce parchemin à la reine-mère. Mais, d'abord, écoule ce qu'il contient, afin de savoir

Nous mettrons tous nos soins d ce que le service des souscripteurs n'éprouve aucune interruption.

3 fr. en sus de l'abonnement. Nous prions nos abonnés de nous adresser désormais leurs lettres Rue du Lycée.

#### LES TRAITÉS DE COMMERCE

Nous nous empressons d'annoncer à nos lecteurs l'ouverture d'une enquête officielle sur les traités internationaux. En vertu d'un décret de l'Empereur, il va être procédé à cette opération de manière à pouvoir demander incessamment au Corps législatifla sanction des mesures réclamées par le commerce, l'industrie, l'agriculture de la France.

Nous consacrerons un article spécialau décret du 18 novembre Dès à présent, constatons la portée de cet acte conciliateur et réparateur. Elle est clairement indiquée dans le rapport adressé à l'Empereur par le mi-

nistre de l'agriculture et du commerce : « Ce 'que le gouvernement de l'Empereur veut dans l'enquête qui va s'ouvrir devant le conseil supérieur, s'est la manifestation libre et sincère de la vérité, car, ainsi que je l'ai dit au début de ce rapport, si la réforme économique a été utile et nécessaire, nul ne prétend la présenter comme une œuvre à laquelle, malgré le temps et ses enseignements, tout changement serait interdit.

compromettre les fruits et les avantages. » Comme toutes les choses de ce monde, les tarifs sont perfectibles, et c'est précisément pour rechercher si sur quelques points il y a lieu à modifications et à négociations ultérieures, que j'ai l'honneur de proposer l'enquête à Votre Majesté. Cette mesure me paraît la satisfaction la plus sage et la meilleure qui puisse être donnée aux plaintes manifestées dans certains centres industriels de l'Empire. Elle aura aussi pour résultat la constatation des faits, des avantages obtenus et des améliorations que pourront réclamer les intérêts généraux de la France.

L'enquête qui va avoir lieu ne sera, en fin de compte, qu'un travail préparatoire. Les résolutions attendues par la propriété rurale, par le négoce et l'industrie, dépendant du Corps lagislatif. Souhaitons qu'il y apporte la maturité, l'impartialité convenables. Disons surtout que l'esprit de parti ne vienne pas se mêler à des préoccupations toutes pacifiques.

Voici le texte des décrets :

NAPOLÉON,

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur de Français,

A tous présents et à venir, salut :

Vu notre décret du 2 février 1853, qui institue près du gouvernement un conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, et particulièrement l'article 1er dudit décret, qui règle la composition de ce conseil; Sur la proposition de notre ministre de l'agriculture et du commerce,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. L'article 1er de notre décret susvisé du 2 février 1853, qui règle la composition du conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, est modifié ainsi qu'il suit : Ce conseil comprendra:

Trois sénateurs au lieu de deux ;

Trois députés au Corps législatif au lieu de

Trois membres du conseil d'Etat au lieu de deux;

de quelle façon manœuvrer dans ta mission. - J'écoute, commandant. Attin lut ce qui suit :

« A la reine-mère, Catherine de Médicis, » Vous savez, madame, quel est mon dévouement pour votre royale personne.

» Le hasard à fait tomber, entre mes mains, une jeune fille échappée de l'abbaye de Montmartre, où vous aviez résolu probablement qu'elle serait maintenue dans la plus dure captivité,

» Je n'ignore pas quelle importance vous attachez à la personne de cette jeune fille, bâtarde de Henri II et de Sarah Flamin. . .

» Si je n'écoutais que mon dévouement, seul, je m'empresserais de vous renvoyer Marthe, sans solliciter de récompense.

» Mais, hélas I des intrigues puissantes m'ont précipité de la position honorable que j'occupais jadis auprès de monseigneur le duc d'Anjou, et je suis pauvre comme seu Job, de biblique mé-

» Si votre Majesté tient à la conservation de cette jeune fiele, je la prie de daigner consentir à m'envoyer trois mille écus d'or.

» Dans vingt-quatre heures, il serait trop tard. pour des considérations que votre haute intelligence, madame, voudra bien comprendre.

» La jeune fille sera remise au messager qui viendra, seul, apporter les trois mille écus d'or à la mâsure située, au-delà de Saint-Denis, sur la route royale du Nord.

« Croyez, madame la reine-mère, à l'humble

Neuf notables au lieu de six, choisis parmi les hommes les plus versés dans les matières agricoles, commerciales et industrielles.

Indépendamment des fonctionnaires dénommés au paragraphe 2 de l'article 1er susvisé du décret du 2 février 1853, seront membres de droit du conseil supérieur :

Le secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce,

Et le directeur général des ponts et chaussées et des chemins de fer.

Art. 2. Notre ministre de l'agriculture et du commerce est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois. Fait au palais de Compiègne, le 18 novembre

NAPOLÉON.

Par l'Empereur : Le ministre de l'agriculure et du commerce. ALFRED LE ROUX.

NAPOLEON, etc.

Sur la proposition de notre ministre de l'agriculture et du commerce;

Vu notre décret du 2 février 1853, qui institue près du gouvernement un conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie:

Vu notre décret de ce jour qui modifie l'article 1er du décret du 2 février 1853, en ce qui concerne la composition dudit conseil, et porte de deux à trois le nombre des sénateurs, des députés au Corps législatif et des membres du conseil d'Etat, et porte de six à neuf le nombre des notables que cette assemblée doit com-

Considérant les vacances survenues dans ledit

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. Le conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie sera composé ainsi qu'il suit :

S. Exc. M. Rouher, président du Sénat, vice-président.

De Parieu, vice-président du conseil d'Etat. Ferdinand Barrot, grand référendaire du Sé-Dumas, sénateur.

Michel Chevalier, sénateur. Schneider, député au Corps législatif.

Gaudin, député au Corps législatif. Chevandier de Valdrôme, député au Corps lé-Hubert-Delisle, sénateur, ancien gouverneur

de l'île de la Réunion. Seydoux, manufacturier, député au Corps lé-

Darblay, agriculteur, député au Corps légis-

Cornudet, président de section au conseil De Lavenay, président de section au conseil

d'Etat. De Franqueville, conseiller d'Etat, directeur général des ponts et chaussées et des chemins

Ozenne, conseiller d'Etat, secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce.

Amé, directeur général des douanes. Meurand, directeur des consulats et des affaires commerciales au ministrère des affaires

Zoepffel, directeur des colonies au ministère

de la marine et des colonies. Denière, président de la chambre de commerce de Paris, en remplacement de M. Germain Thibault, nommé membre honoraire. Henri Davillier régent de la Banque de

France. D'Eichtal, banquier.

Clerc, ancien président de la chambre de commerce du Hâvre. Kuhlmann, président de la chambre de com-

merce de Lille. Carette, agriculteur, distillateur et fabricant.

dévouement de celui qui fut assez heureux, jadis, pour vous obéir fidèlement.

Après la lecture de cette missive grossière, le valet la tendit à son lieutenant.

- Diable I c'est grave ! fit ce dernier, en se gratiant l'oreille. - La moitié de la somme pour toi, si tu réussis...

- Il faut remettre la missive à la reine-mère ? - Non, ce serait d'abord l'exposer à un accident funeste... et puis je ne connaitrais pas la

fin de l'entreprise! - A quoi done, alors, devrai je m'appli-

- A rencontrer le comte de Retz, et, surtout, à éviter la présence du chancelier de la Couronne.

Le lieutenant de Attin, muni de ses instructions, s'éloigna dans la direction de Paris. - Dans vingt-quatre heures, conclut le per-

sécuteur de Marthe, si je n'ai pas obtenu la rançon que je demande, je me débarrasserai de la tendre tourterelle que je tiens dans mes filets. Le soir même le messager était de retour et déclarait avoir remis au comte de Retz, affidé de

Catherine, le parchemin du valet.

La suite au prochain numéro.

du mouvement général du commerce et de la navigation au ministère de l'agriculture et du commerce, remplira les fonctions de secrétaire du conseil supérieur, avec voix consultative.

M. Paul Le Roux, secrétaire particulier de notre ministre de l'agriculture et du commerce, remplira les fonctions de secrétaire-adjoint.

Art. 3. Notre ministre de l'agriculture et du commerce est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait au palais de Compiègne, le 18 novembre 1869.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur : Le ministre de l'agriculture et du commerce, ALFRED LE ROUX.

NAPOLÉON, etc.

Sur la proposition de notre ministre de l'agriculture et du commerce;

Vu la décision de l'Empereur du 18 novembre 1869, qui charge le conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie de procéder à une enquête :

1º Sur la situation de diverses industries; 2º Sur le régime des admissions temporaires;

Et notamment la disposition portant qu'il sera nommė un commissaire gėnėral adminis-

tratif près ledit conseil; Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. Le conseiller d'Etat, secrétaire gènéral du ministère de l'agriculture et du commerce, remplira, sous les ordres de notre ministre secrétaire d'Etat au département de l'agriculture et du commerce, les fonctions de commissaire général administratif près le conseil

Art. 2. Notre ministre de l'agriculture et du commerce est chargé de l'exécution du présent

Fait au palais de Compiègne, le 18 novembre 1869.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur : Le ministre de l'agriculture et du commerce, ALFRED LE ROUX.

#### COUR D'ASSISES DU LOT Liste des Jurés

pour le quatrième trimestre de la cour d'assises

Messieurs:

1. Couybes, Benoît, propriétaire à Figeac; Larribe, Louis, propriétaire à St-Céré;
 Andurand, fils, G.-A., contrôleur à Cahors;

4. Delbreil, P.-B., pharmacien à Puy-l'Evêque; 5. Bessnonies, J.-A., propriétaire à Sousceyrac; 6. Rolland, Alphonse, propriétaire à Cajarc; 7. Dulac, Firmin, maire à Pescadoire;

Peret, Pierre Jacques, percepteur à Lissac;

10. Rayssac, Jean-Joseph, propriétaire à Figeac; 11. Lacarrière, C.-J.-P., propriétaire à Lacapelle; 12. Seyrenerie, Paul, propriétaire à Gagnac; 43. Molinier, F.-G.-B., premier commis des domaines à Cahors;

14. Pélissié, Charles, propriétaire à Albas;

15. Rougié, Emile, notaire à Comiac; 16. Soulié, E.-G., recev<sup>r</sup>-municipal à Figeac;

47. Boussac, J., propre à St-Laurent-les-Tours; 49. Molinié, Pierre, retraité à Maxou;

20. Bouygues, A.-C., propriétaire à Bétaille; 21. Bennet, Victor, maire d'Alvignac;

22. Brugié, Eugène, employé retraité à Gramat; 23. Bru, Louis, propriétaire à Maxou;

24. Lachièze, François, docteur-médecin à Martel; 25. Lagasquié, Auguste, médecin à Marcilhac;

26. Trémoulet, Achile, propriétaire à Brengue; 27. Fayt, Bazile. médecin à Théminette;

28. Cassagnade, J.-B., docteur-médecin à Souillac; 29. Cavarrot, F.-A., propre à Lamothe-Fénélon; 30. Bris, Jean-Baptiste, maire de Boissières;

31. Mabru, Pierre, maire de Payrinhac; 32. Castang, François, adjoint à Arques;

33. Bessières, 'A., conducteur des Ponts-et-Chaussées à Gramat;

## ROSE DE MONTAL

LÉGENDE DU QUERCY

Jeanne de Cessac

La fleur penchée.

Elle n'en aurait pas cherché si long et au lieu de te renvoyer, elle t'aurait donné un pourpoint tout neuf avec une petite tape d'amitié sur la joue. Retourne vite à Assier et fais ce que je te dis-là. Tu auras l'air d'avoir trouvé le compliment en chemin. Diane sera ravie, et tu aura des confitures et des bombons tant que tu pourras en manger.

- Ah damoiselle! depuis hier je n'en ai pas gouté, dit l'enfant d'un ton lamentable. - Raison de plus pour ne pas attendre. Mais,

dis-moi, que fait Diane en ce moment? - Elle se pare et se mire dans tous les miroirs du château et compose des vers pour son

gentil chevalier. - Et où est-il ? sais-tu Gilbert ?

- A la guerre, Damoiselle, mais il reviendra bientôt, et l'on dit que nous aurons un nouveau maître. Rose n'en demanda pas davantage, et prit tristement le chemin de Montal, avec l'image importune de son amie venant usurper sa place, pendant que le gentil page séchant ses déjà renni à la chapelle et la belle Diane dût

Art. 2. M. Fréauff Ozonne, chef de bureau | 34. Calmels d'Artensac, Gustave licencié en droit,

35. Teillard, L.-B.-A., ex-receveur de l'hospice, 36. Quercy, Guillaume, maire de Sarrazac.

> Jurés supplémentaires Messieurs:

1. Ausset, Alexandre, médecin à Cahors ; Périé, Raphaël, bibliothécaire à Cahors;
 Brugié, J.-B., professeur au lycée à Cahors; 4. Gagnerie, Pierre, receveur principal, entre-

poseur, à Cahors. Une seule affaire était à juger dans cette session qui s'est ouverte lundi, sous la présidence de M. Besse de Laromiguière.

Le nomme Rivière, ouvrier cordonnier, âgé de 30 ans, a comparu devant le jury, inculpé du crime d'attentat à la pudeur.

Reconnu coupable sur un des chefs d'accusation, Rivière a été condamné a 3 ans de prison.

Ministère public : M. Fernand Dupré. Défenseur : Me Delpy.

Nous publions deux nouvelles pétitions qui viennent d'être adressées au Conseil municipal.

Monsieur le Maire et Messieurs les membres du Conseil municipal de la ville de Cahors.

Les Soussignés ont l'honneur de vous exposer que le projet d'abaissement du pont neuf à Cabessut a été l'objet de vives préoccupations au

sein des réunions du Conseil municipal. Le projet a été approuvéen assemblée générale il ne reste plus qu'à le mettre à exécution elle ne peut-être ajournée plus longtemps sans com-promettre les intérêts d'un quartier deshérité, des nombreux habitants d'un faubourg qui con-tribue largement à la prospérité de la ville et les révitebles intérêts de selle si tente et les véritables intérêts de celle-ci toute entière.

Les Soussignés viennent donc vous supplier de faire commencer immédiatement les travaux. Ils ont l'honneur d'être avec respect vos trèshumbles et dévoués serviteurs.

Suivent plus de douze cent signatures.

Monsieur le Maire, et Messieurs les Conseillers municipaux.

La commune de Cahors a classé dans la 1 et la 2e catégorie 13 chemins qui intéressen 10,000 propriétaires et un grand nombre de hameaux, tels que Aujols, Ste-Marguerite, les Mairins, les Mathieux, Larozière, Lacapelle, les Durands, Arbouys, Flottes, Merles, Frayssinet, Bégoux, Cavaniés, etc. etc. qui attendent avec impatience la construction de ces 13 chemins que rien ne peut suppléer, tandis que le pon de Cabessut, qui a été reconstruit il y a 50 ans. est très-solide et viable, il ne présente de difficulté que pour les forts chargements, difficulté qu'on peut tourner en passant sur le pont Louis-

Pour ces motifs il convient et nous demandons qu'on accorde la priorité à la construction des chemins et qu'on ajourne la rectification du Pont Neuf.

Cette priorité. forme aux intentions du gouvernement, qui par la no uvelle loi sur les chemins vicinaux ordinaires. a voulu favoriser en premier lieu les populations rurales, si dévouées à l'Empire; elle est à leur égard un acte de justice presque de gratitude, comme a daigné le proclamer Sa Majesté Napoléon III, elle évitera à la couronne la surcharge d'un nouvel emprunt. La construction des chemins est une dépense des plus productives, elle féconde les champs et les trésors de l'Etat.

Enfin il ne convient pas de retarder plus longtemps à tant de propriétaires et à de si nombreux hameaux la jouissance directe du fruit de leurs longues prestations.

Daigne tout le conseil municipal prendre en bonne considération notre demande et agréer les très-humbles respects de ses dévoués administrés.

(Suivent les signatures.)

Il nous paraît bon de donner les renseignements ci-après au sujet des concours régionaux de 1870:

larmes et reprenant sa mine lutine, courait à travers champs, en répétant à la brise pour ne point l'oublier, ce qu'il allait dire à sa maîtresse afin de rentrer en grâce auprès d'elle et de gagner un pourpoint tout neuf, et des gâteaux tant qu'il en pourrait manger.

VI.

Une vision sous un froc.

Il faut croire que les conseils de Rose avaient porté leurs fruits car quelques semaines plus tard, c'est toujours avec le petit Gilbert plus brillant que jamais sous son pourpoint neuf et sa toque de velours rouge brodée d'or que nous voyons Diane de Genouillac pénétrer dans le parloir du couvent des Bernardines situé à l'ancienne et célèbre abbaye de Leyme.

C'était là qu'elle et son amie avaient été élevées sous la direction de la mère Ste-Thérêse de Montal abbesse du couvent et grand tante de Rose. Elle y revenait pour assister à une fête religieuse, une prise d'habit, présidée par Monseigneur l'Eveque de Cahors. Et comme à cette occasion, il devait y avoir offices solennels, sermon, récréation pour les pensionnaires et réjouissance pour les religieuses, Rose en qualité de parente de l'abbesse et Diane comme amie de Rose et ancienne élève du couvent, avaient été conviées à en prenire leur part.

Le parloir était désert, tout le monde était

Dans la classe des produits agricoles ne sont plus admis à l'exposition les objets qui rentrent dans le domaine de l'industrie, tels que liqueurs, conserves alimentaires, préparations économiques, etc. Les engrais, amendements, modèles d'instruments plans de bâtiments, dessins, herbiers, etc., pourront être admis au concours, mais aucune récompense ne leur sera accordée.

Les inspecteurs généraux de l'agriculture chargés de la direction des concours sont : à Valence et à Perpignan, M. Rendu; à Bourges et à Lille, M. Boitel; à Agen et à Limoges, M. Chambellant; à Laval et à Eyreux, E. Grelinski; à Dijon et à Mézières, M. Lembezat; à Clermont-Ferrand et à Chambéry, M. Malo.

Les déclarations des exposants doivent être adressées au ministère de l'agriculture avant le 15 mars prochain. Les exposants qui se trouveraient dans l'impossibilité d'envoyer au concours les animaux, instruments ou produits annoncés, devront en donner avis au ministre trois semaines avant l'ouverture du concours.

C'est le 1er décembre prochain que les jeunes soldats de la deuxième portion du contingent de la classe de 1868 seront réunis dans les dépôts d'instruction pour y faire, en une seule fois, les deux périodes d'exercices réglementaires.

La mise en route sera réglée de manière qu'ils soient arrivés dans les chefs lieux à la dnte précitée.

Pour les hommes qui ne se rendent pas à l'ordre d'appel, il sera établi un ordre de rente, afin que, s'il y a lieu, ils puissent être poursuivis pour insoumission. Ceux qui sans autorisation quitteront le dépôt d'instruction seront déclarés déserteurs et poursuivis militairement.

Les remplaçants qui ent dejà servi on ceux qui, comme jeunes soldats d'une classe libérée, ont fait cinq mois d'exercices militaires, seront dispensés de se rendre aux dépôts d'instruction. Il en sera de même pour les hommes qui ont été versés dans la récerve par application de la loi de 1832.

Des indications sont catégoriques ; les familles doivent les transmettre sans retard aux jeunes qu'elles concernent et qui sont absents du pays.

Quoique le nombre des fermes-écoles augmente tous les ans, il s'en faut encore de beaucoup qu'il y en ait partout où le besoin s'en fait sentir. Les sociétés d'agriculture peuvent deter leur circonscription de l'équivalent d'une ferme-école, en allouant à l'un des fermiers les plus intelligents de leur canton, une rétribution modique, à la condition qu'il cultiverait, sous la direction d'une commission prise dans leur sein. Il en résulte une vraie culture modèle, constituant un enseignement agricole permanent offert à quiconque veut en prendre connaissance.

## LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS

Compositions du 25 au 30 octobre 4869. Anglais. — Cours supérieur.

Première division. Thème. — 1 Sabrié; 2 Rouch. Deuxième division.

- 1 Boulzaguet; 2 Deloncle A. Troisième division.

-- 1 Serrano; 2 Deloncle F. Quatrième. Français. - 1 Largeteau; 2 Depeyre. Cinquième.

id. — 1 Rives; 2 Delmas,

faire dans le temple de Dieu une entrée solitaire, mais qu'elle ne rendit pas moins bruyante comme c'était son habitude. Tout en troub'ant les nonnes absorbées dans leur prière, qui ne purent s'empêcher de laisser leur regard errer à travers les plis de leur voile sur la robe d'amazone, sur le chapeau à plumes si étrangement choisis pour cette cérémonie, et surtout sur la mine arrogante de celle qui les portait et semblait vouloir faire retomber sur l'assistance entière le courroux que lui causait cette absence totale de cérémonial pour recevoir aussi haute et puissante damoiselle que l'héritière d'Assier, et surtout ce manque de courtoisie d'avoir commencé sans elle une cérémonie religieuse où sa présence quoique forcement très remarquee, n'avait en réalité rien à faire. Cette attitude remarquablement inconvenante faisait un contraste frappant avec la ferveur tendrement inclinée de Rose près de quielle vint s'asseoir. En sentant son amie à son côté, celle-ci leva sur elle un bon regard triste mais doux et lui fit un petit signe amical; mais sous son voile ramenė sur son visage, peut-être à dessein, une petite perle argentée trouva à s'échapper sans témoin,

C'est que Rose avec sa rare délicatesse, rapprochait ce nouveau trait de dédain de tout ce qu'elle avait récemment découvert de si désenchantant dans cette âme altière, et ne pouvait s'empêcher d'y voir une persistance cruelle qui ne prévenait pas en faveur des sentiments de son amie, lui causait comme un remord de s'être si longtemps, elle ingénue et sincère,

Sixième. id. — 1 Dentraygues; 2 Icres. Thème latin. - 1 Pradel; 2 Lascroux. Huitième.

Calcul. - 1 Castagnė; 2 Mathet. Classe préparatoire. Première division.

Lecture. - 1 Peyrissac; 2 Chambard. Deuxième division. - 1 Verdier; 2 Verdy.

- 1 Vautrot; 2 Chaigneaut. Enseignement secondaire spécial. Troisième année. Anglais. - 4 Durupt; 2 Sarrus.

Deuxième année. Histoire naturelle. - 1 Roux; 2 Andrieu. Première année.

- 1 Lauvel; 2 Boussuge. Année préparatoire.

— 1 David; 2 Ducoing. Le Proviseur, RICHAUD

Par décret du 18 novembre, M. Pradayrol, uge suppléant au Tribunal de Figeac, a été chargé du règlement des ordres pour l'année judiciaire 1870.

M. Zevort, recteur de l'Académie de Bordeaux, est à Agen depuis hier, pour inspecter

Par arrêté préfectoral en date du 19 novembre courant, ont été nommés : MM. Martinot (Antoine-Guillaume), insti-

tuteur communal au Vigan. Peyronnenc (Victor), à Frayssinet. Rouquié (Instin), à Issepts. Combarieu (Antoine), à St-Laurent. Barthe (Alexandre), à Flaugnac.

On nous écrit de Lacapelle-Marival :

Un jeune homme d'Issendolus, est sur le point d'épouser une jeune fille du Bourg. De là rivalité, entre les jeunes gens de ces deux communes. Et comme on est quelque peu brutal dans cette région, il est advenu ce qui suit dans la soirée du 14 courant :

Deux jeunes gens, les nommés Bergougnoux et Brunet, partis d'Issendolus, allaient coucher au Bourg pour pouvoir le lendemain, à l'aube, se rendre à la foire de Figeac.

A l'auberge Moulène, ils firent la rencontre de deux jeunes gens de la commune d'Albiac qui leur proposèrent de sortir avec eux. A peine avaient-ils fait cinquante pas qu'ils furent assaillis à coups de pierres par des jeunes gens du Bourg, et Bergougnoux fut atteint à la tête. La blessure est grave.

Procès-verbal est dressé contre les as-

Le sieur Contival, buraliste à St-Géry, a l'honneur d'informer le public, fournisseurs et marchands, qu'il se refuse à payer les dettes que son épouse pourra contracter chez eux, à partir de ce jour.

## ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 20 au 24 novembre. Naissances

Manhiabal (Charles-Henri Marie), rue Brives. - Espéret (Louis) naturel, rue Coin-de-Lastié. Magot (Pierre Clément) à Labarre.

laissée dominer par elle. Cet éclair décevant fut pourtant de courte durée, et tout en s'unissant tout bas au détachement terrestre que lui donnait en exemple la pieuse novice prosternée au milieu de ses sœurs, en attendant le saint habit elle sut retrouver le calme nécessaire à sa prière, et avec ce calme l'espoir que sa nature de seize ans s'obstinait à lui renvoyer en doux

Les pensées de Diane en revanche n'étaient pas tournées vers le Ciel. C'était sur un sol vain, personnel et présomptueux qu'était tombée la même semence qui avait germé en vertu dans le cœur de son amie; et aucune substance généreuse ne lui prêtant sa sève, le champ cultivé d'une part, était resté sec et aride de l'autre, sans réserve prévoyante pour les jours d'épreuve. Il est vrai que Diane n'en appréhendait aucune, si bien ancrée qu'elle se croyait sur son vaisseau, à l'abri des tempêtes.

Donc, après avoir un peu réprimé son dépit, loin d'écouter la voix du pieux évêque, répandant du haut de la chaire ses flots d'onction évangélique et de calme bénédiction, elle se mit à fixer un regard d'envie sur la tête blonde qu'elle avait à son côté, se rappelant les paroles de Dame Raymonde, dont l'horoscope lui tenait au cœur, et ne pouvant s'empêcher malgré elle, - car c'était quoiqu'elle en fit, rendre justice aux charmantes qualités de Rose, de se demander si le moyen d'être heureuse et d'être aimée, n'était pas dans la pensée de la vieille devineesse, personnifiée sous les traits de son amie.

Chapou (Jules), 20 mois, né à Cahors, rue Impériale. — Mouly (Marie), 72 ans née à Cahors, veuve Morteson, rue Lestieu.—Griffoul (Jeanne) 78 ans née à Peyrilles (Lot) rue Ste Claire. - Cubaynes (Guillaume), cultivateur 71 ans, né à Cahors, Port-Bullier.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS. Séance du 21 novembre 1869.

14 Versements dont 5 nouveaux 2,562 »
11 Rembonrsement dont 4 pour sotde 3,530 08 Pour la crhonique locale : A. Laytou.

#### Variétés

#### SAINTE-BEUVE

(de l'académie française) Esquisse de sa carrière et de son rôle littéraire.

L'influence de Victor Hugo qui régnait en souveraine, non seulement dans le Cénacle, mais au dehors, dans la jeune littérature du [temps, n'avait pas tardé à conquérir Sainte-Beuve à un idéal poètique plus salubre et plus relevé. C'est à Victor Hugo que fut dédié son second et son meilleur recueil de vers, les Consolations, publié en mars 1830. Le titre même annonce le changement qui s'était opéré dans les dispositions morales de l'écrivain, et la préface comme l'ensemble du volume annonce une inspiration agrandie, dégagée des tendances matérialistes et aboutissant à une conclusion religieuse, presque

« En ce temps-ci, lisait-on dans cette préface dont le ton convaincu forme, avec ses dernières dispositions un si sérieux contraste, où par bonheur on est las de l'Impiété systématique, et où le génie d'un maître célèbre a réconcilié la philosophie avec les plus nobles facultés de la nature humaine, il se rencontre, dans les rangs distingués de la Société, une certaine classe d'esprits vaquant aux études, aux idées, aux discussions, dignes de tout comprendre, peu passionnés et capables seulement d'un enthousiasme d'intelligence qui témoigne de leur amour pour la vérité. A ces esprits de choix, au milieu de leur vie commode, de leur loisir occupé, de leur développement intellectuel, la religion philosophique suffit. Ce qui leur importe surtout, c'est de se rendre raison des choses; quand ils ont expliqué, ils sont satisfaits. Aussi le côté inexplicable leur échappe-t-il souvent. J'honore ces esprits, je les estime heureux, mais je ne les envie pas. On ne gagne pas à s'élever, quand on ne s'élève pas assez haut. »

C'est donc à la source la plus haute, à la source consolante, « d'où jaillissent les eaux de la vie éternelle, » que le poète troublé et désabusé demande le rafraîchissement de sa muse et l'apaisement de son âme. L'esprit de parti littéraire y trouve aussi son compte. Sainte-Beuve n'est nulle part plus franchement romantique. On dirait, suivant une de ses expressions favorites, que la muse des Consolations a épousé Victor Hugo. Le Cénacle a déteint sur ce recueil et le maître le remplit à lui seul, comme un Dieu sur son autel.

Voici l'un des hymnes que son grand-prêtre lui adresse en forme de Sonnet, daté d'octobre

Votre génie est grand, ami, votre penser Monte comme Elisée au char vivant d'Elie, Nous sommes devant vous comme un roseau qui Votre souffle en passant pourrait nous renverser. Mais vous, prenez bien garde, ami, de nous blesser Noble et tendre, jamais votre amitié n'oublie Qu'un rien froisse les cœurs et les délie; Votre main sait chercher la nôtre et la presser. Comme un guerrier defer, un vaillant homme d'armes

S'il rencontre gisant un nourrisson en larmes,

Et de son gantelet le touche avec caresse

Il le met dans son casque et le porte en chemin,

La nourrice serait moins habile aux tendresses,

La mère n'aurait pas une aussi douce main.

Le démon de l'orgueil, il est vrai, lui répondait qu'elle était belle, brillante, admirée et que le premier regard de l'amour n'en demandait pas davantage. Mais il ne lui suffisait pas d'un premier regard enthousiaste, elle prétendait établir son empire de manière à régner toujours, et maudissait le sort, au lieu de se maudire ellemême, — quand elle-même cependant en était seule coupable, - de lui avoir refusé ce char-

pathies vers la fleur du Montal. Dès lors nne haine violente vint prendre la place de la tiède amitié, et le désir de faire du mal à Rose, et surtout de lui enlever le cœur de son chevalier, tout en lui enlevant le nom qu'elle attendait de lui, ne connut plus de bornes. - « Je sais qu'elle l'attend, se dit-elle, ellemême s'est chargée de me l'apprendre; mais je veux que le jour du retour d'Amaury soit un jour de larmes pour Rose.

me ingénu et tendre qui attirait toutes les sym-

La suite au prochain numéro.

LE TOUR DU MONDE Nouveau jour-nal des Voyages, publié sous la Direction de M. Edouard Cahrton et illustré par nos plus célèbres Artistes. Bureaux boulèvard St-Germain, 77, Paris.

Les souscripteurs au Journal du Lot dont l'abonnement est dû, sont priés d'en envoyer le montant en un mandat sur la poste. Ils nous éviteront, par ce moyen, des frais de

reconvrement.

L'hyperbole louangeuse de tout le morceau | mise à part, on ne peut qu'admirer cette belle comparaison finale et la propriété des termes avec laquelle l'image est rendue.

Le troisième et dernier recueil de Sainte-Beuve qui dans l'ordre des pièces et des dates continue immédiatement et sans longue interruption le précédent, ne fut publié qu'en 1837, sous le titre de Pensées d'Août, synonyme de maturité dans l'intention de l'auteur, de sécheresse dans l'impression que le lecteur en ressent.

Ce recueil actuel, dit-il dans une préface entortillée, n'est que le superflu des heures, leur agrément, leur ennui, leur réflexion parfois monotone et bien sérieuse, parfois le retour plus que riant et qu'on dirait volage; mais on y retombe toujours bien vite au mélancolique et au grave; on n'y perd jamais trop de vue le loin- vers durant, la glorification, la personnification les dernières pages soient remplies de peintures tain religieux. » Il y a un peu de tout en effet dans en quelque sorte des chansons de Béranger, à du Séminaire, de lourbeaux de sermons et ce volume des stances, des sonnets, des élégies, qui cette pièce est dédiée. C'est la même exa- d'homèties et de citations des Saints-Pères, l'endes méditations, des épîtres émaillées des dédi- gération que nous avons notée dans le sonnet semble du livre ne réalise pas, moins son titre caces et d'épigraphes; il y a surtout une préoc- à Victor Hugo. Cette disproportion, d'ailleurs cupation constante de théories d'analyse psycho- ordinaire chez lui, des tons et des sujets, ce logique, d'art poétique, de rafinement moral et ton systématique et concrét que sa pensée affecte mystique ; la religion que l'auteur avait durant si souvent, n'enlèvent rien au mérite de cercette période de sa vie, plutôt comme une mode, tains détails, à la trempe solide, à la justesse littéraire d'un homme qui semblait ne s'être comme une singularité, que comme une règle frappante d'une foule d'images et de traits qui alors raproché d'an groupe de catholiques en et un symbole, s'y montre assez fréquemment, se détachent en relief sur le fond un peu terne renom que pour chercher auprès d'eux une il est vrai, mais jamais avec le plein assentiment un peu uniforme de cette versification. C'est de voix nouvelle à ses instincts profanes. de la conscience, avec le véritable accent du la prose habilement rimée et rythmée en trop cœur; elle y est enveloppée de formes dubita- d'endroits; mais c'est de la poésie en beautives et vaporeuses; au lieu du premier rang, coup d'autres, de la poésie bourgeoise et quelque elle occupe le fond du tableau et finit par deve- peu pesante, assurément, mais qui résiste, qui plus tard... nir, de l'aveu de l'auteur, une perspective loin- a du corps, de la vigueur, parfois même un taine et presque insaisissable. Poétiquement, certain éclat, et qui marque tout juste à Saintela forme des Pensées d'Août, plus savante, plus Beuve, dans la nouvelle école, la place que variée, plus compliquée que celle des Consola- Boileau tient parmi les classiques. tions est aussi moins vive, moins naturelle, moins originale et moins colorée. Le procédé rem- tion relative de son instrument, ni son défaut et de desseins dont voici le sommaire : place presque partout le libre jet du sentiment, capital, qui n'est autre que l'absence de cette le calcul alanguit l'inspiration, ternit ou surchar-qualité suprême : la grâce et l'émotion vraies ge l'expression. Le tableau qui suit donnera ce molle atque facetum d'Horace. Témoin ce rier de Paris. — Les Réunions électorales. une idée de ce genre, moyen à la fois grave et passage de son Epître à M. Villemain, où court, Evénements de Dalmatie. - Le nouvel Opéra. familier, ni haut ni bas, bigarré, subtil, et très- par parenthèse, un souffle des Epîtres de Boiétudié, que Sainte-Beuve a fait sien.

La République, aux débuts immortels, L'éclair au front, la main sur les autels, Avait d'un geste embrasé la fournaise! Pour chant de guerre elle eut la Marseillaise Vrai talisman! Mais ses fils dévoués A la chanter s'étaient vite enroués. Vainqueur à temps de l'Europe enhardie, Le Consulat réparaît l'incendie. De foudre alors et de fer couronné, L'Empire, lui, toujours avait tonné Sans air joyeux, sans chanson applaudie, Sous ce dur maître, on avait moissonné. A rangs égaux, en lignes sourcilleuses, Dès le matin des luttes fabuleuses, Au flanc des monts vaguement éclairés, Les noirs soldats s'ébranlaient par degrés; Dès qu'un rayon aux collines prochaines Montrait l'aurore, ils saluaient César; Puis, tout le jour, à son jeu de hasard, Silencieux, ils épuisaient leurs veines, Tant qu'à la fin, dans l'excès des combats, Noble immolée, o France, tu tombas !

Or, des douleurs de la France épuisée, De sa chère aigle aux mains des rois brisée, Des morts d'hier, des manes d'autrefois Il s'élevait une profonde voix, Aure, soupir, émotion, guerrière, Regret aussi de nos antiques droits, Le tout confus comme un gros de poussière Que la déroute envoie en tourbillons, Comme du sang fumant dans les sillons!

C'étaient des ris, des sifflets, juste outrage Aux faux dévots, rentrés pour convertir, Aux libertins prêchant le Roi-Martyr. C'était la plainte, au milieu du naufrage De gais amours si longtemps caressés... L'immense voix, au déclin de l'orage, En rassemblait tous les sons dispersés. Deuil tour à tour, et malice et colère,

Elle planait puissante et populaire...

Lui-même ne se dissimulait pas l'imperfecleau, et des meilleures:

Causer et vous entendre et de la fleur antique Respirer le parfum où votre doigt l'indique, Et dans ce voisinage et ce commerce aimé Me défaire en mes vers de ce qu'on a blâmé; Sentir venir de vous et passer sur ma trace Cette émanation de douceur et de grâce, Et cette lumineuse et vive qualité Par où l'effort s'enfuit et toute obscurité.

Si votre grâce aimable élude quelque chose, Quand je vous parle vers, si vous louez ma prose, Si quand j'insiste, helas ! sur le poème entier, Votre fuite, en jouant, se jette en un sentier,

J'ai compris,-j'ai senti que quelque point m'a-Qu'il manque en plus d'un lieu le léger de la Muse.

La surabondance de mots, la prodigalité d'images, la phraséologie mystique, triple écueil
des poésies de Sainte-Beuve sont encore plus

Parmi les plantes nuisibles à l'agriculture, il en est peu qui fassent plus de mal aux
cécoltes que le chiendent. Désormais cette

Le puissant concours offert par les fabricants,
et la sympathie que la chambre syndicte s'est
acquise parmi le public sont encore de nouveaux
éléments qui viennent contribuer à la réussite

Pour tous les extraits et articles aon signés: A. La ytou. Qu'il manque en plus d'un lieu le léger de la Muse.

sensibles dans son roman de Volupté qui appar- | plante pourra être la source d'un grand | tient à la même période (1834) et qui marque tout à fait l'excès de sa première manière.

Nous n'analyserons pas cette œuvre d'analysesensuelle et prétentieuse, mais du plus médiocre intérêt dramatique, conception où l'immoralité, l'étrangeté débordent, qui place dans un cadre tout religieux une suite de tableaux d'un cynisme voilé, mais d'autant plus dangereux, et dans la bouche d'un missionnaire, d'un évêque de fantaisie, digne continuateur de Joseph Delorme, le récit d'une lutte par trop circonstanciée entre la chaire et l'esprit, entre lles chaudes réminiscences du vice et un nuageux

Bien que le bon principe triomphe dans la L'auteur poursuit sur ce ton, plus de cent conclusion de ce roman manichéen, bien que dans le mauvais sens du mot, heureusement, on ne le lit plus guère; car une pareille lecture serait pernicieuse pour les jeunes imaginations. Ce fut un triste presage au milieu de la carrière

L'impossible érêque Amaury pouvant faire dès lors présenter cet autre évêque du diocèse de la Libre-Pensée destiné à faire tant de bruit

#### L'ILLUSTRATION .

Le Nº 1395 de l'Illustration (20 novembre 1869), contient l'intéressante réunion d'articles

Texte: La princesse Elisabeth de Wied. Le spectre de Battrelle, nouvelle (suite), par
 M. Jules Cauvin. — Les théâtres. — Voyage de S. M. l'Impératrice en Orient. — Les richesses Oh! que je puisse un jour, tout un été paisible, forestières de la France. — L'isthme de Suez Itinéraire pittores (suite). - Bibliographie : Les Pierres, par M. L. Simonin (L. Hachette, édi-

> Gravures: La princesse Elisabeth de Wied. -Les élections (3 gravures.) - Événements de Dalmatie (2 gravures). - Les sculptures décoratives du nouvel Opéra : Pëgase, par M. Lequesne ; la Musique, par M. Guillaume; la Danse, par M. Carpeaux. - Voyage de S. M. Pimpératrice en Orient : le palais de Ghesirch, résidence de S. M. an Caire. - L'isthme de Suez : Itinérairc pittoresque (3 gravures). - Livre illustré les Pierres, par M. L. Simonin (5 gravures. -

profit pour les cultivateurs qui se donne-

ront la peine d'en débarasser leurs champs. L'expérience a prouvé, en effet, que le chiendent lavé, passé entre les cylindres cannelés d'un hache paille, humecté convenablement et mis en fermentation, produit une excellente eau de vie.

## CHAMBRE SYNDICALE

EMPLOYÈS DE LA NOUVEAUTÉ

Emission de 8,000 actions de 500 francs DES GRANDS MAGASINS

DE NOUVEAUTÉS

SOCIÉTÉ ANONYME

au Capital de : 4 MILLIONS de francs

Statuts deposés en l'etude de Me Potier de la Bertellière, notaire à Paris.

#### Conseil d'administration :

P. DOUVET, président de la chambre syndicale: A. LECLERCQ, vice président; A. ROLLAND, id.;

BULTEZ, secrétaire; ALLEGRE, syndic trésorier; DEVAUZE, - DUPINET, - FORGEOT, -GA-BET, — GUIGNANT, — JARJAT, — JULES LACOMBE, — NAZE, — NICOLLE, — SOU-PIRON, — VILLAIN, syndics des employès de commerce.

#### EXPOSÉ

L'Union des employés de commerce a pour objet l'exploitation, à Paris, d'un grand magasin de mières maisons de Paris.

fune augmentalion du capital social.

entèle de leurs maisons respectives, la connais- meubles et effets du failli. cès sans précédent et qu'aucune maison rivale même siège, syndic provisoire de la faillite.

certaine de l'entreprise.

Il résulte des calculs basés sur les appréciations les plus rigoureusement exactes que les bénéfices réalisés dès la première année par l'Union des enployés de commerce s'élèveront, tous les frais généraux déduits, à un minimum de 1,200.000

#### CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION:

Les actions sont de 500 francs . Un intérêt de 6 0/0 leur est alloué avant tout partage et payé par semestre le 1er mars et le 1er septembre de chaque année au siège social.

Lors des émissions futures prévues par les stu-tuts les souscripteurs actuels jouiront du droit de priorité.

VERSEMENTS:

En souscrivant.... 50 fr. A la répartition..... 75 Le 5 février 1870..... 125

Total..... 250 fr.

Les autres versements n'auront lieu que sur délibérations du conseil d'administration. Les sous criptions seront classées jour par jour; les dernières seront seules réductibles La souscription est ouverte du

Mercredi 17 au mercredi 24 novembre inclusivement,

#### Les souscriptions sont reçues dès à présent AU CRÉDIT FINANCIER

21, rue de la Banque, Et à la chambre syndicale des employés de nouveautés, 44, rue des Jeûneurs. En province, on souscrit par lettres chargées et chez tous les banquiers correspondants du Crédit financier.

On se procure les statuts au Crédit financier et à la Chambre syndicale.

## Annonces Judiciaires.

TRIBUNAL CIVIL DE 1re INSTANCE de l'Arrondissement de Figeac (Lot).

CHAMBRE DE COMMERCE

#### AVIS

Par jugement du tribunal de l'arrondissement de nouveautés, dirigé et administré par les emplo- Figeac, en date du dix-neuf novembre mil huit yés en nouveautés grévistes sortant des pre- cent soixante-neuf, rendu sur les poursuites du nières maisons de Paris.

Plusieurs autres établissements du même genGramat, le sieur Pierre Murat, marchand, demeure pourront être formés par la suite, au moyen rant à Cardaillac a été déclaré en état de faillite dont l'ouverture a été provisoirement fixée au trente-La pratique des affaires journatieres que les un juillet mil huit cent soixante-neuf; il a oremployes appeles à diriger le magasin de l'Union donné l'apposition des scelles sur les magasins, ont eue pendant des années entières avec la cli- comptoirs, caisses, portefeuilles, livres, papiers,

sance approfondie et les relations qu'ils ont su Monsieur Rouzet, juge audit tribunal, a été se créer dans cette clientèle, leur assure un suc-



# SERVICES A VOLONTÉ



# et Cie, Café de la Promenade

Le Sieur FERRAN et Cie, préviennent le Public, qu'à partir du 10 Juillet, ils tiendront à sa disposition, un Service de voitures complet : Calèches, Omnibus, Phaëtons, Breaks, etc., etc. Elégance et confort. — Prix modérés.

## **VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTE**

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément — Prix Modérés.

DE CAHORS Départ de Cahors :



A ASSIER.

Départ d'Assier : 1 h. 11 h. du soir. après-midi; Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.

Le Sieur Raymond fait également le service des Dépêches de Cahors à Montauban, et prend les Voyageurs á des prix modérés.

# **Quate anti-rhumatismale du Dr Pattison**

Départ de Cahors, tous les soirs, 10 heures.

Soulagement immédiat et guérison complète de la Goutte et Rhumatismes de toutes sortes, mal aux dents, lombagos, irritations de poitrine, l'époque de Noël, une charmante crêche coloriée avec la Vierge, l'enfant maux de gorge, etc. En rouleaux de 2 fr. et de 1 fr., chez L. Hubert, phar- Jésus, saint Joseph et les Rois Mages. macien, rue Montorgueil, 51, dépôt général à Paris, et chez M. J. Duc, pharmacien à Cahors.

Pour entrer en jouissance de suite une maison située quai Béquey. S'adresser pour visiter et traiter à M. Trubeit qui l'habite, ou à M. Monsou, filateur. Cette maison est la propriété de M. Alazard.

# LA POLPÉE MODÈLE

PARIS, boulevard des Italiens. 1.

MÊME ADMINISTRATION QUE LE JOURNAL DES DEMOISELLES. Ce journal, rédigé avec la moralité bien counue de la direction du Jour-

nal des Demoiselles, a été vivement apprécié par les familles. Il a pour but de donner aux petites filles, sous forme d'amusements, les premières notions des goûts et des travaux d'intérieur.

Les figuriues coloriées à habiller et à découper, les décors de theatre, les acteurs, les mille cartonnages que ce journal envoie chaque mois avec sa livraison, amusent les jeunes abonnés, en même temps que les petits travaux d'aignille et les patrons qu'on leur donne pour leur apprendre à habiller leurs poupées, font de ce journal un livre de première éducation en-

Le journal la Poupée modèle commence le 15 novembre sa septième année, - et ses livraisons de novembre et de décembre contiendront, pour

La Poupée Modèle paraît le 15 de chaque mois par livraisons de 24 pages de texte.

PRIX: 7 fr. 50 pour les départements. — Tous les abonnements partent du 15 novembre.

LFS SIX PREMIÈRES ANNÉES SONT EN VENTE AU PRIX DE L'ABONNEMENT. On ne s'abonne pas pour moins d'une année. On s'abonue, en envoyant au bureau du journal, 1, Boulevard des Italiens, 1, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur tim-

#### ANEDESAE. Voiturier, a l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se

servir de Voitures vo-lonté, qu'elles trouveront chez lui, Poste

aux chevaux, Galleric Audoury, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitu-

res sont remises à

MAISON JULIEN BLANC

EN FACE LA MAIRIE, CAHORS

M. Léon Colonge, pendant quinze ans, 1er garçon an Café-Cardinal, à Bordeaux, et qui vient de tenir un Café-Restaurant, à Biarritz, ouvre Dimanche, 21 novembre, le CAFÉ DE BORDEAUX. BON SERVICE. — EXCELLENTES CONSOMMATIONS

LA RÉGLISSE

les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quard on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre. Dépôt dans toutes les pharmacies.

Certifié par l'imprimeur-Gérant sousigné.

Cahors,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre

LE MAIRE,

Cahors chez M. M. Vinet, pharmacien

Redacteur n chef: A. NEFFTZFR. On s'abonne au Bureau du Journal, rue du Faubourg-Monmartre, 10